

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du mardi 25 juin 2024

Dole - 18H

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Thierry GAUTHRAY-GUYENET

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 61
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 18 juin 2024
Date de publication : 02 juillet 2024

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	TRONCIN Dominique	MARCHAND Sylvette
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	MIRAT Maryline
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	NONNOTTE-BOUTON Catherine
MEUGIN Olivier	VERNE Pierre	REBILLARD Jean-Michel
GUERRIN Bernard	CHAUCHEFOIN Gérard	ROCHE Paul
SOLDAVINI Grégory	CHAUTARD Christophe	BREMOND Gabriel
LEFEVRE Jean-Philippe	ANTOINE Patricia	RIOTTE Christine
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	BERTHAUD Mathieu	JEANNEROD Georges
MONNERET Christophe	CHAMPANHET Stéphane	DIEBOLT Alain
ROY Jean-Yves	CUINET Jean-Pierre	HENRY Micheline
CALINON Séverine	DELAINE Isabelle	GUIBELIN Hervé
CROISERAT Jean-Luc	DEMORTIER-BLANC Catherine	MILLIER Cyril
GAGNOUX Jean-Baptiste	DOUZENEL Alexandre	LABOUROT Céline
GUIBELIN Marie-Rose	DRAY Frédérique	GRUET Olivier
HOFFMANN Maurice	DRUET Timothée	SAGET Emmanuel
PECHINOT Jacques	GIROD Isabelle	PERNOUX Annie
RYAT Thomas	GOMET Nicolas	CALLEGHER Aline
STOLZ Julien	GRUET Justine	LEGRAND Jean-Luc
THEVENIN Hélène	JABOVISTE Philippe	

Conseillers suppléés

BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien	GINET Gérard suppléé par GUERIAUD Didier
JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine	LAGNIEN Jacques suppléé par MURA-BIRON Aurélie
SANCEY Pascal suppléé par BOLIS Christine	

Conseillers absents ayant donné procuration

MICHAUD Dominique donne procuration à FICHERE Jean-Pascal
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire donne procuration à MARCHAND Sylvette
FERNOUX-COUTENET Gérard donne procuration à MEUGIN Olivier
MANGIN Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
LACROIX Olivier donne procuration à MILLIER Cyril
GERMOND Daniel donne procuration à ANTOINE Patricia
JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à GOMET Nicolas
MBITEL Mohamed donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
PRAT Hervé donne procuration à DRUET Timothée
CHAPIN Jean-Paul donne procuration à TRONCIN Dominique
PANNAUX Joël donne procuration à STOLZ Julien
DAVID Françoise donne procuration à LEGRAND Jean-Luc
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

LEPETZ Joëlle	BONIN Jean-Luc	MATHEZ Christian
CHEVAUX Bruno	PAUVRET Emeric	JEANNEAUX Cyril
MATHIOT Agnès	HERRMANN Nadine	
BLANCHET Philippe	VIVERGE Patrick	

Objet : Programmation du Contrat de Ville 2024

Rapporteur : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

Régie par la loi du 21 février 2014, la Politique de la Ville repose sur la co-construction de projets avec les habitants, les collectivités, les associations et l'Etat afin de permettre aux quartiers prioritaires d'exprimer toutes leurs potentialités tant humaines, qu'économiques, ou encore en améliorant le cadre de vie.

Le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023, modifiant la liste des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville dans les départements métropolitains, a permis de fiabiliser la nouvelle géographie prioritaire et les nouveaux périmètres des quartiers, contribuant ainsi à l'élaboration de nouveaux contrats de ville dans ces Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

La circulaire ministérielle relative à l'élaboration des Contrats de Ville 2024-2030 du 31 août 2023 indique que les contrats de ville visent à :

- Simplifier et accélérer l'action publique
- Assurer une réponse de qualité aux attentes des habitants (sécurité, écologie du quotidien, accès aux services publics éducatifs, péri et extra scolaires, sportifs, culturels, sociaux...)
- Maximiser la mobilisation des acteurs publics et privés et rendre l'action de l'État lisible.

L'instruction du 4 janvier 2024 relative à la gouvernance des contrats de ville « Engagements Quartiers 2030 » rappelle qui sont les signataires des contrats de ville, la mobilisation élargie des partenaires et l'articulation des dispositifs politiques de la ville avec les programmes et autres mesures ainsi que la mobilisation des fonds européens. L'instruction aborde également la gouvernance et l'animation du contrat dans la durée, notamment la définition des modalités d'association et d'information des habitants.

La circulaire du 18 décembre 2023 vise à rechercher la mixité sociale dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville grâce entre autre à la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et à la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).

Le Comité Interministériel des Villes (CIV) du 27 octobre 2023 a par ailleurs précisé les grandes priorités de l'Etat pour les contrats de ville nouvelle génération « Engagements Quartiers 2030 », à savoir :

- Le plein emploi
- La transition écologique
- Un meilleur accès aux services publics

Le Contrat de Ville 2024 s'inscrit dans une démarche intégrée devant tenir compte des enjeux de développement économique, de développement urbain et de cohésion sociale. Il fixe également le cadre des futurs projets de renouvellement urbain. Il prévoit l'ensemble des actions à conduire pour favoriser la bonne articulation entre ces futurs projets et le volet social de la Politique de la Ville.

L'Etat et ses établissements publics, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, la Ville de Dole, le Département du Jura et la Région Bourgogne Franche Comté, ainsi que les acteurs institutionnels (organismes de protection sociale, acteurs du logement, acteurs économiques) et l'ensemble de la société civile, en particulier les associations, les habitants des quartiers prioritaires, sont partis prenantes de la démarche contractuelle à chacune de ses étapes.

Le Contrat de Ville s'appuiera sur 4 enjeux :

1. Aménagements du quartier - Vie du quartier – Lien avec la ville - Transitions
2. Intégration - Éducation - Autonomie - Émancipation → focus Jeunesse et femmes
3. Accès à un projet et à un parcours professionnel – formation
4. Prévention et sécurité – Ambition portée sur la jeunesse

L'appel à projet a été mis en place durant cette année de transition, année de signature du nouveau Contrat de Ville. Cependant, il fait état des 4 enjeux définis suite aux différentes concertations.

Vu l'avis du Comité de Pilotage du Contrat de Ville du lundi 06 mai 2024,

Il est proposé de passer des conventions avec les structures suivantes dans le cadre de la Programmation du Contrat de Ville 2024 :

Programmation du Contrat de Ville 2024

	ORGANISME	ACTIONS	PROPOSITIONS 2024			
			GD DOLE	ETAT	ETAT Quartier d'été	Région BFC
1	CCAS	PRE	26 800 €	42 000 €		
	TOTAL		26 800 €	42 000 €		
2	OLDG	CLAS	3 000 €	3 000 €		
3	OLDG	SANTÉ BIEN ÊTRE	3 000 €	2 500 €		
4	OLDG	ACCÈS A LA CULTURE	3 000 €	2 000 €		
5	OLDG	ACCÈS A L'INFORMATIQUE	1 500 €			
6	OLDG	CONSEIL CITOYEN	1 000 €			
7	OLDG	FÊTES ET ÉVÈNEMENTS	4 000 €	1 500 €		
8	OLDG	PERMANENCE AUX HABITANTS	30 000 €			
9	OLDG	SUPPORT DE COMMUNICATION	1 000 €			
10	OLDG	APPRENTISSAGE DE LA LANGUE	2 500 €	3 500 €		
11	OLDG	ESTIVALES	2 500 €		3 000 €	
	TOTAL		51 500 €	12 500 €	3 000 €	
12	Femmes Debout	ACCÈS AUX DROITS	8 000 €	5 000 €		
13	Femmes Debout	PASSERELLE CITOYENNETÉ	7 000 €	7 000 €		6 000 €
14	Femmes Debout	VIOLENCES AUX FEMMES	10 000 €			
	TOTAL		25 000 €	12 000 €		
15	LPD	POP and SPORT	4 000 €	3 000 €		
16	LPD	CHANTIER JEUNES	3 000 €	3 000 €		
	LPD	Les OLYMPIADES	0 €			
17	LPD	ANIMATION PIED D'IMMEUBLE	3 500 €	3 500 €		2 000 €
18	LPD	POP and COOK	3 000 €	1 500 €		
19	LPD	GRAFF	3 000 €		3 000 €	
20	LPD	PULSE TON AVENIR	1 500 €	2 000 €		
21	LPD	CITOYENNETÉ	1 500 €	2 000 €		
	TOTAL		19 500 €	15 000 €	3 000 €	
22	Cité jeunes	DÉBAT S'INVITE	2 000 €	2 500 €		
23	Cité jeunes	CONSEIL DE JEUNES	2 000 €	2 000 €		
24	Cité jeunes	BATUCADA	3 000 €	2 000 €		
25	Cité jeunes	TOURNOI DE FOOT	2 000 €		1 500 €	
26	Cité jeunes	ENSEMBLE POUR RÉUSSIR	2 500 €	2 550 €		
27	Cité jeunes	CONCERT ÉTÉ EN FOLIE	1 500 €		2 000 €	
28	Cité jeunes	CITY JURA				
	TOTAL		13 000 €	9 050 €	3 500 €	
	MAISON SPORT SANTE	APA Femmes réfugiées Foyer ST Jean	CREDITS 2023 REPORTEES			
29	MJC	WEB RADIO	1 600 €	800 €		
	TOTAL		1 600 €	800 €		
	USDP	INTERVENTION SP sur le QPV	CREDITS 2023 REPORTEES			

			PROPOSITIONS 2024			
	ORGANISME	ACTIONS	GD DOLE	ETAT	ETAT Quartier d'été	Règion BFC
30	Cie 1 des SI	PROJET DANSE URBAIN	2 000 €	2 000 €		
	TOTAL		2 000 €	2 000 €		
31	EQUICONNECT	LA FERME SANS FRONTIÈRE	3 500 €		3 000 €	
	TOTAL		3 500 €	0 €	3 000 €	
32	NPRU/ARCHIPEL	CLAUSES D'INSERTION	1 500 €	750 €		
	TOTAL		1 500 €	750 €		
33	COOP'AGIR	REPRISE ACTIVITÉ pour les femmes	6 000 €	10 000 €		5 000 €
	TOTAL		6 000 €	10 000 €		
34	JURA SERVICE	OBJECTIF EMPLOI	2 000 €	1 000 €		
	TOTAL		2 000 €	1 000 €		
35	ROUE DE SECOURS	BOUGER VERS L'EMPLOI	3 000 €	3 000 €		
	TOTAL		3 000 €	3 000 €		
36	REGIE DE QUARTIER	RESSOURCERIE Recyclerie vélos	6 000 €	3 500 €		5 000 €
37	REGIE DE QUARTIER	JARDINS 2024	9 000 €	2 500 €	3 000 €	
38	REGIE DE QUARTIER	FÊTE DES JARDINS	3 000 €			
	TOTAL		18 000 €	6 000 €	3 000 €	
39	OLDG	GRL	2 000 €	1 000 €		
	TOTAL		2 000 €	1 000 €		
40	DOLE Environnement	POUSUITE DU CLUB NATURE	3 800 €	2 500 €		
		ANIMATIONS D'ÉTÉ QPV			2 875 €	
	TOTAL		3 800 €	2 500 €	2 875 €	
	TOTAUX		179 200 €	117 600 €	18 375 €	18 000 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** les dispositions des conventions à passer avec les associations et le Centre Social Olympe de Gouges (géré par la Ville de Dole) ci-dessus au titre de l'année 2024 pour les financements de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole suivant le modèle ci-annexé,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les conventions, ainsi que tous les documents se rapportant à cette opération.

SCRUTIN POUR : 74
 CONTRE : 0
 DONT 13 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Actions Sociales/Politique de la Ville
- Associations concernées

*Fait à Dole, le 25 juin 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Jean-Pascal FICHERE.

